



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Programmes

Question écrite n° 50147

Texte de la question

M Christian Estrosi attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, sur la propagation des thèses révisionnistes à caractère antisémite. Des tracts de cette nature ont ainsi été distribués aux élèves d'un lycée nicois au mois d'octobre de cette année. Permettre de tels agissements serait indigne de la mémoire que nous gardons des événements tragiques et honteux qui se sont déroulés sur notre continent. Il convient à cet égard de réagir à toute forme de manipulation de la vérité historique. La jeunesse de notre pays doit en effet être pleinement consciente de cette réalité et des souffrances inhumaines qu'elle a engendrées. Aussi, lui demande-t-il de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend prendre pour informer les jeunes du danger et du mensonge monstrueux que contiennent ces thèses.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre d'Etat avait été alerté sur la propagation des thèses révisionnistes à caractère antisémite auprès des élèves de lycées à Caen et à Nice. Parmi les initiatives proposées aux établissements, le concours national de la Résistance et de la déportation, qui s'adresse aux classes de troisième, première et terminale de l'enseignement public et privé sous contrat, demeure un instrument privilégié de la lutte contre ces campagnes abjectes. En constituant une démarche d'historien, en préparant à la vie de citoyen et en rapprochant deux générations, notamment par des témoignages, il permet de dégager, de l'analyse de faits, les enjeux des événements. Pour le concours de l'année 1991, le jury national avait choisi comme thème : la déportation dans les camps de concentration nazis. Il convient à cet égard de signaler la très forte augmentation du nombre de candidats par rapport au concours de l'année précédente. En outre, une équipe du Centre national de documentation pédagogique s'est jointe aux lycéens lors du voyage à Auschwitz au dernier trimestre 1991. Un document pédagogique doit être maintenant préparé par le CNDP pour utilisation dans tous les établissements scolaires. Le ministère de l'éducation nationale, qui contribue, tous les ans, à l'organisation de cette visite de lycéens à Auschwitz et d'une visite de professeurs d'histoire à Mauthausen, amplifiera encore, dans l'avenir, cette action.

Données clés

Auteur : [M. Estrosi Christian](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50147

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale et culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 novembre 1991, page 4671